



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

## Des moyens pour l'AGOSPAP ! Pour un accès de tous.tes à des loisirs de qualité

**Les prestations sociales sont prévues par la loi et constituent un salaire indirect.**

Pour les personnels de la Ville et des Hôpitaux de Paris elles sont gérées par un organisme extérieur l'AGOSPAP subventionné par la municipalité et l'APHP.

En 2018, l'exécutif parisien a fait le choix de retirer une partie des prestations sociales de l'AGOSPAP pour qu'elles soient gérées par les services sociaux de la Ville.

A cette occasion, certaines aides ont même disparu comme les prêts sociaux à taux zéro ou à 2% qui relevaient de marchés passés par la Ville avec des banques.

Les œuvres sociales ne sont pas du tout à la hauteur de la collectivité la plus riche et la plus importante du pays. La subvention de la Ville versée à l'AGOSPAP reste totalement insuffisante.

Avec l'inflation, ce budget limité réduit le nombre possible de bénéficiaires dans l'accès aux vacances et aux loisirs à des prix abordables.

La Ville se dédouane ainsi de la dégradation des prestations proposées dénoncée par les personnels de droit privé de l'AGOSPAP et leurs représentant.es :

- **L'externalisation** des activités vers des entreprises privées (gestion des chèques vacances et de la billetterie loisirs)
- La **dématérialisation totale** (fin de tout accueil physique pour la billetterie) qui exclut des collègues de l'accès aux prestations en contradiction avec sa mission sociale, une dématérialisation qui réduit l'AGOSPAP à une adresse mail !
- La **baisse sévère des effectifs** (licenciements, départs...) et des vacances de postes longues
- La **répression contre les délégué.es** du personnel, la concentration des pouvoirs et le contournement des instances (CA et bureau), le non-respect des circuits de validation interne
- Une situation de perte de sens et de **grande souffrance des salarié.es de l'AGOSPAP** dont les missions se réduisent à de la gestion statistique, situation qui entraîne de nombreux arrêts maladie de longue durée et de départs

### Pour un accès de tous.tes aux vacances et aux loisirs de qualité, le SUPAP-FSU propose et revendique :

- **L'augmentation immédiate de la subvention** à l'AGOSPAP et la fixation d'un **pourcentage de la masse salariale** qui garantisse un budget suffisant pour l'action sociale
- **L'accès de tous.tes** aux prestations sociales subventionnées (retraité.es, agent.es en disponibilité d'office pour raison de santé, précaires,)
- **L'augmentation des possibilités** d'inscriptions pour les séjours afin de répondre aux besoins des personnels
- **Une offre plus variée en matière de loisirs et de culture**
- **Une offre qui prenne en compte la protection de l'environnement** (pas de séjours en bateaux de croisières géants ultra polluants)
- **Le retour en interne de l'AGOSPAP de toutes ses missions** (contre la privatisation des missions)
- Le refus du tout numérique, le **retour à un accueil sur site des personnels.**
- **Un correspondant AGOSPAP par direction** avec la possibilité de retirer des billets sur site de travail
- Un **pouvoir réel donné aux représentant.es du personnel** de la Ville de Paris et de l'APHP désigné.es au CA de l'AGOSPAP dans les choix de l'AGOSPAP
- **La consultation et la participation des personnels Ville et APHP** à commencer par une véritable enquête auprès des personnels de la Ville de Paris, pour tenir compte des besoins en termes de loisirs, voyages, séjours juniors, en lien avec les organisations syndicales

## **La Ville de Paris peut faire beaucoup mieux !**

### **Une action sociale peu étoffée**

Le Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S) organisme qui propose de nombreuses aides sociales aux agents de plusieurs milliers de collectivités dans le domaine du logement, de la précarité énergétique, des accidents de la vie (prêts à 0,5%). La Ville de Paris n'y est pas affiliée !

### **Un effort financier peu important**

La Ville de Lyon, 7 000 agent.es, qui consacre 4,16% de sa masse salariale à l'action sociale tandis que la ville de Paris y consacre 1,88% !

Nantes Métropole, 4 377 agents, qui consacre 3,66% de sa masse salariale

Montant par agent : Paris : 888 euros, Lyon : 1 450 euros, Nantes Métropole : 1 800 euros